

# REVUE ROUMAINE D'ÉTUDES FRANCOPHONES

Numéro 18 / 2026

## *Appel à contributions*

**La Revue Roumaine d'Études Francophones** (RREF) est la publication annuelle de l'Association Roumaine des Départements Universitaires Francophones (ARDUF). Elle publie des recherches portant sur les manifestations linguistiques, littéraires, culturelles, discursives de la francophonie, autour des trois axes suivants : *Littérature ; Linguistique ; Didactique*. La revue comporte aussi les rubriques *Entretiens, Comptes rendus et Notes et documents*. La *Revue Roumaine d'Études Francophones* est indexée dans : ERIH PLUS, EBSCO, Index Copernicus International Master List, DOAJ, OAII (<http://arduf.ro/revue-roumaine-detudes-francophones>).

## **Lettre(s)**

Au cœur de la réflexion sur l'opposition entre écrit et oral, individuel et collectif, social et esthétique, voire entre symbolique et réel, *la lettre* inscrit son polymorphisme foncier du fait de sa définition même. Telle qu'elle est recensée par les dictionnaires, cette définition reste marquée par des dynamiques multiples et souvent concurrentes, et plus d'une fois par des tensions fécondes.

Qu'il s'agisse de l'unité graphique minimale incluse dans une chaîne plus ample (mot, phrase ou texte), du texte (notamment la Sainte Lettre) ou de l'écrit adressé à quelqu'un, *la lettre* se trouve essentiellement associée à une culture de l'écrit. Liée à la réflexivité (Molinié 2009) elle hérite en même temps d'une culture de la sociabilité, dont elle garde les traces au niveau des codes de représentation et de construction. En tant qu'*éléments d'un système d'écriture*, les lettres résultent sinon d'un travail de co-construction, du moins d'un processus collectif d'adoption et de standardisation impliquant les membres d'une communauté linguistique donnée. Étendues au niveau d'*écrits*, les lettres, même les plus intimes, restent traversées par les mêmes tensions opposant oral et écrit, intime et public, soi et autrui.

En effet, tout l'art épistolaire repose sur l'idée d'une rhétorique résultant d'un échange paradoxal, censé résoudre la contradiction d'un destinataire physiquement absent, mais présent au niveau du discours. Cette contradiction de la communication épistolaire dicte les choix de l'épistolier : le vocabulaire employé, le registre langagier, l'attention prêtée aux formules ritualisées du début et de la fin de la lettre, l'ordre général des mots, le recours à une syntaxe expressive, etc. Ces tensions s'accentuent en particulier depuis la fin de l'humanisme où l'essor d'une culture de la conversation mondaine laisse son empreinte sur les évolutions subies par la relation épistolaire. Transformée pendant l'âge classique en véritable art (ou, selon les critiques, en « genre », même si Gustave Lanson lui refuse ce statut) avec la prolifération des « secrétaires », c'est-à-dire des traités et des manuels épistolaires, et le raffinement de l'écriture épistolaire avec des épistoliers illustres comme Madame de Sévigné, Bussy-Rabutin ou la Princesse Palatine, la littérature épistolaire devient à l'époque des Lumières une véritable forme culturelle, un savoir-vivre et un savoir-faire supposant en égale mesure engagement de soi, maîtrise de la rhétorique et connaissance, imitation ou réécriture des modèles anciens. Elle se construit, par conséquent, sur une poétique de la relation, à entendre dans toute sa richesse polysémique, comme rapport entre des textes et des personnes (il suffit de penser aux réseaux épistolaires complexes nourris

par la correspondance de Diderot), mais aussi comme rapport sur soi, sur autrui, sur des choses ou des phénomènes.

Intimement liées au code écrit, les lettres en tant que signes graphiques se retrouvent parfois dans des formes hybrides, associées à l'oralité, ce dont rendent compte, par exemple, des chaînes comme « doukipudonktan » chez Raymond Queneau dans *Zazie dans le métro*. Illustrant une forte conscience linguistique des différences entre langue écrite et langue parlée, ce cas de figure participe du projet d'intégrer à l'écrit la langue parlée. Mais transcrire l'oral (code différent) avec les moyens de l'écrit s'avère une entreprise qui montre vite ses limites : les deux types de discours correspondent à deux manières différentes de conception du message, d'où l'inadéquation des moyens de l'un employés par l'autre.

Cette même question se pose dans le cas de la transcription du discours oral, où les différents gestes du linguiste peuvent avoir des « effets théoriques » (Mondada 2000). Pour prendre un exemple, des transcriptions comme *ben*, *pis* traduisent dans différentes variétés de français des processus de lexicalisation, plus que de simples particularités de prononciation, qui différencient *ben* (marqueur discursif) par rapport à *bien* ou *pis* (« et ») par rapport à *puis*.

Les écritures numériques mettent elles aussi en scène ce mélange, cette hybridation de codes, ce qui justifie pleinement leur caractérisation comme du *parlécrit* (Mourlhon-Dallies, Gautier 2021). Il s'agit d'un rapport particulier à l'écrit comme à l'oral et de l'émergence de codes sémiotiques nouveaux.

Du signe au texte, du trait graphique à la forme discursive, en passant par des hybridations souvent imprévisibles, *la lettre* se décline toujours au pluriel. *Les lettres* désignent en égale mesure des signes écrits, des caractères typographiques, des formes discursives, voire des formes littéraires, allant dans ce cas des correspondances réelles d'écrivains jusqu'aux correspondances fictives fabriquant la trame des romans épistolaires. D'un support pour une mémoire discursive, la lettre peut devenir également le véhicule d'une mémoire culturelle ou d'une méditation existentielle, une forme d'attestation d'un corps, d'une présence, d'une existence et même d'une résistance – surtout dans le cas des récits fondés sur les lettres écrites par des résistants, des prisonniers de guerre ou des déportés, et reçues post-mortem.

Quoique hétérogène, cet ensemble de significations reste traversé par deux dimensions fondamentales : d'un côté, le travail intersubjectif né du désir de communication et, de l'autre, la trace de l'humain, inscrite dans la lettre dans des proportions variables selon les significations qu'on lui prête, les emplois qu'on en fait et les destinataires qu'on vise. La diversité de ses acceptations (caractère graphique, instrument de communication, objet culturel ou artistique, genre littéraire, ensemble de la culture littéraire...) légitime aussi l'extrême diversité des approches que *la lettre* convoque. Ces approches vont de la littérature à l'histoire, la philosophie ou la linguistique pour intégrer, de nos jours, des aires d'études extrêmement mobiles et, surtout, transdisciplinaires : les études intermédiaires, les études féministes, l'anthropologie du quotidien ou même, avec la numérisation de nombreux corpus de correspondances, les humanités numériques.

La sociolinguistique tire pleinement profit de l'exploitation des corpus de lettres. Pour une époque comme la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par exemple, la correspondance envoyée par les ou aux soldats de la première guerre mondiale, a fourni les données nécessaires à l'analyse du français parlé d'une époque à laquelle il est difficile d'avoir autrement accès : voir, par exemple, le travail de Frei (1929) qui s'attache à décrire, dans une approche fonctionnelle, les « fautes », en fait les innovations linguistiques, ou bien, plus récemment, le dictionnaire de Rézeau (2018), qui enregistre, toujours à partir d'un corpus de lettres de soldats, des mots relevant, en dehors de l'argot des tranchées, du français familier, des différents sociolectes, des régionalismes, ainsi que des faits de prononciation et de grammaire.

En analyse du discours, les corpus de lettres constituent un objet de choix : pour ne prendre que ces exemples, Dupuy (2020) étudie les mécanismes de continuité et d'identification référentielle dans

les lettres autographes de Commynes, Cohen-Wiesenfeld (2004) interroge les valeurs des modalités de la représentation du discours autre dans la correspondance diplomatique entre la France et l'Allemagne entre 1871 et 1914.

*Le numéro 18 de la Revue Roumaine d'Études Francophones* invite à revisiter ce que devient la culture de l'écrit dans la société contemporaine, quelles sont les nouvelles formes discursives, artistiques auxquelles les lettres donnent lieu, à l'aune des dialectiques et des tensions qui se dessinent dans leur cas entre visuel et écrit, oral et écrit, liberté d'expression et normativité, originalité et contrainte.

De quelle manière la lettre, d'un simple artifice graphique, peut-elle (re)devenir l'espace d'une libération artistique et d'une recherche esthétique ? Les mouvements d'avant-garde littéraire ou artistique ont souvent fait de la lettre le support d'une interrogation esthétique. Il suffit de penser aux démarches d'artistes tels que Picasso, Picabia, Duchamp ou Magritte ou, du côté des poètes, aux calligrammes de Guillaume Apollinaire, aux poèmes simultanés de Blaise Cendrars – travaillant en collaboration avec l'artiste Sonia Delaunay –, à la poésie lettriste d'Isidore Isou, aux logogrammes de Christian Dotremont ou à l'écriture de gestes d'Henri Michaux. Mais, avant ceux-ci, de nombreux poètes se prêtent à des rêveries sur le graphisme des mots ou envisagent les lettres en tant qu'objets poétiques (les noms de Rimbaud ou de Mallarmé nous viennent aussitôt à l'esprit), tandis que plus d'un artiste intègre lettres et mots dans ses travaux artistiques. On pourrait penser, entre autres, aux dictions ou aux proverbes présents dans la peinture classique ou baroque, mais aussi, plus loin encore, aux phylactères, à la calligraphie ou aux enluminures médiévales dont les lettres ornées imitent souvent des animaux, des fleurs, des objets ou même des têtes d'hommes.

Plus proche de nous, on pourrait se demander avec profit sur la présence matérielle des lettres et des mots dans les productions artistiques ou intermédiaires depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle : lettres géantes en aluminium composant des installations, affiches ou enseignes au néon formant le décor de nombreuses productions cinématographiques, mais aussi présence du lettrage dans les bandes dessinées ou les romans graphiques contemporains.

Comme forme discursive et littéraire, la lettre devient le support d'une « approche kaléidoscopique » (Muller 2025). Ainsi, en dehors des approches thématiques et discursives qu'elle saurait susciter, il conviendrait de réfléchir aux codes socioculturels engagés par l'écriture épistolaire, aux dynamiques intersubjectives établies entre le discours de l'épistolier et celui de son destinataire, de même qu'aux « valeurs morales, sociales, littéraires ou esthétiques » (Tassel 2010 : 7) et aux hiérarchies de pouvoir reflétées par le discours épistolaire. La discussion pourra se prolonger par une réflexion typologique, poétique ou générique. Quelle place assigner aux correspondances d'écrivains, vu leur caractère hybride et nomade (Diaz 2002 : 5), de même qu'une subjectivité et une prétendue inattention au style qui les ont longtemps placées dans une situation de minoration, de « statut subalterne de données biographiques ou psychologiques pour servir à l'histoire d'un homme, et, éventuellement, d'une œuvre » (Diaz 2002 : 5) ? Comment étudier la poétique du genre (Melançon 1996) ? Peut-on même parler d'un genre dans leur cas ?

Quant au roman épistolaire, a-t-il vraiment reçu son certificat de décès au XIX<sup>e</sup> siècle et si oui, comment comprendre, alors, la résurgence des romans épistolaires aujourd'hui (Bower 2017) ? Par cette résurgence, on comprend à la fois les redéfinitions et les mutations inévitables du genre imposées par l'envahissement des nouvelles technologies de communication (courriel, appareils mobiles, réseaux sociaux, IA et chatbots), et l'abondance de récits contemporains qui conservent une forme épistolaire traditionnelle (ou, du moins, des fragments de celle-ci dans des récits semi-épistolaires) ou font de la lettre écrite le moteur du récit. Comment le numérique transforme-t-il le genre épistolaire ? Quels sont les mécanismes discursifs que sous-tendent les formes nouvelles de manifestation du genre ? Comment

réconcilier code écrit et code oral lorsqu'il s'agit de rendre à l'écrit des innovations, des lexicalisations issues de l'oral ? Peut-on envisager des codes nouveaux, adéquats aux écritures numériques ?

Les contributions, rédigées en français, pourront emprunter les axes de réflexion suivants (non-exhaustifs pour autant) :

### **Littérature**

Écriture et dessin (lettres dessinées, calligraphie, lettrage, calligrammes, logogrammes)

La présence des lettres et des mots dans les démarches artistiques des avant-gardes

Écritures discontinues, non linéaires, inconnues, illisibles

L'épistolaire, une forme d'écriture *datée* ?

Épistoliers et épistolières

Les correspondances d'écrivains ou d'artistes

Évolutions du roman épistolaire

Avatars contemporains des romans épistolaires

L'imaginaire épistolaire

Lettres des soldats, des prisonniers ou des déportés

### **Linguistique**

Quel rapport aux lettres dans les écritures numériques ? Vers de nouveaux codes sémiotiques ?

De l'oral à l'écrit ou comment rendre compte des faits linguistiques émergents

Typologies épistolaires et mécanismes discursifs

Quel genre épistolaire à l'ère du numérique ?

Correspondance diplomatique : formes, stratégies, portées discursives

Lettres privées et variation linguistique

### **Didactique du FLE**

Rapport oral / écrit dans l'enseignement du FLE

Didactique de l'écrit et numérique

Apprendre (à travers) l'épistolaire

« La correspondance comme genre scolaire »

Communication professionnelle

### **Bibliographie (sélection)**

Bower, Rachel, *Epistolarity and World Literature, 1980-2010*, Palgrave Macmillan, 2017.

Butor, Michel, *Les mots dans la peinture*, Albert Skira éd., coll. « Les sentiers de la création », 1969.

Calas, Frédéric, *Le roman épistolaire*, Paris, Armand Colin, 2007.

Chartier, Roger, *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991.

Cohen-Wiesenfeld, Sivane, « Fonctions et enjeux du discours rapporté dans la correspondance diplomatique entre la France et l'Allemagne de 1871 et 1914 », in Juan Manuel Lopez Muñoz *et al.* (textes réunis et présentés), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 445-453.

Denizot, Nathalie, Ronveaux, Christophe (dir.), *La lettre enseignée. Perspective historique et comparaison européenne*, Grenoble, UGA Éditions, 2019.

De Viveiros, Geneviève, Irvine, Margot, Schwerdtner, Karin (dir.), *Risques et regrets. Les dangers de l'écriture épistolaire*, Les éditions Nota bene, 2015.

Diaz, Brigitte, *L'épistolaire, ou la pensée nomade. Formes et fonctions de la correspondance dans quelques parcours d'écrivains au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Écriture », 2002.

Dupuy, Estèle, « La continuité référentielle comme élément d'identification de l'oral représenté : le cas des lettres autographes de Commynes », in Estèle Dupuy, Victor Millogo, Marie-Hélène Lay, *La continuité référentielle ou le choix des mots dans les textes français et anglais*, PUR, 2020, p. 239-272.

Frei, Henri, *La grammaire des fautes*, Paris, P. Geuthner, 1929.

Gajewska, Elzbieta, « Préparer à communiquer par écrit dans l'entreprise : courrier traditionnel /vs/ courrier électronique », *Pratiques. Littérature, linguistique, didactiques* [En ligne], 171-172, 2016, <https://journals.openedition.org/pratiques/3231>, <https://doi.org/10.4000/pratiques.3231>.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, coll. « Contours littéraires », 1995.

Haroche-Bouzinac, Geneviève, *Madame de Sévigné (1626-1696). Une femme et son monde au Grand Siècle*, Paris, Flammarion, 2023.

Lahire, Bernard, « Masculin-féminin. L'écriture domestique », in Daniel Fabre (éd.), *Par écrit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 145-161.

Massin, *La lettre et l'image. La figuration dans l'alphabet latin du VIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* (Préface de Raymond Queneau. Nouvelle édition revue et augmentée en 1973. Avant-propos inédit de l'auteur en 1981. Nouvelle édition modifiée et augmentée d'un Commentaire de Roland Barthes en 1993), Gallimard, coll. « Livres d'Art », [1970] 1993.

Melançon, Benoît, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familiale au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Préface de Roland Mortier), Éditions Fides, 1996.

Melançon, Benoît, *Écrire au pape et au Père Noël. Cabinet de curiosités épistolaires*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2011.

Molinié, Muriel, « Réflexivité et culture de l'écrit. Éléments pour une conception réflexive de la littératie. Vers un paradigme réflexif ? Conditions, modalités, conséquences », *Cahiers de sociolinguistique*, 14/1, 2009, p. 103-128.

Mondada, Lorenza, « Les effets théoriques des pratiques de transcription », *Linx* [En ligne], 42, <https://journals.openedition.org/linx/902>, DOI : 10.4000/linx.902.

Mourlhon-Dallies, Florence, Gautier, Antoine, « Les écritures numériques », in Anne Abeillé, Danièle Godard (dir.), *La grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud, 2021, p. 2235-2253.

Muller, Caroline, « 'Avis aux conspirateurs et aux amoureux' – Objets épistolaires et secret à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », à paraître dans Karine Rance (dir.), *La publicité de l'intime. Les correspondances privées du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, PUR, 2025.

Planté, Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*. Paris, Honoré Champion, 1998.

Queneau, Raymond, *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, 1959.

Rousset, Jean, *Forme et Signification. Essai sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris, Corti, 1986.

Rézeau, Pierre, *Les mots des poilus dans leurs correspondances et leurs carnets*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2018.

Tassel, Alain (dir.), *Valeurs et correspondance*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Versini, Laurent, *Le Roman épistolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979.

#### **Responsables du numéro :**

Andreea Bugiac, Université Babeş-Bolyai, Cluj

Cristina Petras, Université Alexandru Ioan Cuza, Iași

## **Modalités de soumission**

Le texte de l'article, rédigé **en français**, comportera entre 25 000 et 30 000 signes (notes et espaces y compris). Il sera impérativement accompagné

- du **titre** de l'article et du **résumé en anglais tous les deux** (100-125 mots) ;
- de **7-10 mots-clés, en anglais** ;
- d'une **bio-bibliographie** (100-125 mots)

Les textes seront envoyés aux personnes de contact ci-dessous.

## **Personnes de contact :**

Andreea Bugiac : andreea.bugiac@ubbcluj.ro

Cristina Petrasac : petrasac@yahoo.com

## **Calendrier :**

Date limite de soumission des textes : 31 mars 2026

Date limite d'envoi des notifications aux auteurs : 30 juin 2026

Date de parution du numéro : octobre 2026

## **Consignes aux auteurs**

### ***Présentation générale de l'article***

- Fichier attaché, texte saisi sous Word, police Times New Roman, taille 11 ; le fichier doit porter votre nom.
- Le texte comportera entre 25 000 et 30 000 signes (notes et espaces y compris).
- Les notes (taille de caractères 10) seront faites en numérotation continue, en bas de page. Commencez le texte de la note par majuscule, en intercalant une espace après la référence de note en bas de page.
- On utilisera le système traditionnel de renvoi bibliographique (appel de note dans le texte, référence en note de bas de page), ainsi que les notations usuelles (*op. cit.*, *art. cit.*, *éd. cit.*, *ibid.*).

Modèles de rédaction des notes :

<sup>1</sup>Julia Kristeva, *Les pouvoirs de l'horreur : essai sur l'abjection*, Paris, Seuil, 1980, p. 12-14.

<sup>2</sup>Julia Kristeva, *op. cit.*, p. 20.

Les références seront reprises dans la bibliographie à la fin de l'article.

## ***Corps de texte***

- Les caractères italiques sont réservés aux titres d'ouvrages, aux titres de revues (par convention éditoriale) et aux mots en langues étrangères (y compris *a fortiori*, *a priori*, etc.).
- Les majuscules seront accentuées.
- Les vers pourront soit garder leur disposition originale, soit être juxtaposés et séparés d'un trait oblique : /

- Le soulignement est à proscrire.
- Les caractères gras seront réservés aux sous-titres.
- Citations toujours entre guillemets à la française («... »), quelle que soit la longueur. Utiliser des guillemets à l'anglaise ("...") dans un passage déjà entre guillemets. Pour les guillemets à la française ne pas oublier de créer des espaces insécables entre les guillemets et le mot.
- Les citations de plus de 200 signes, espaces comprises, seront isolées du corpus du texte sans guillemets.
- Toute modification d'une citation (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) par l'auteur du texte est signalée par des crochets droits [...].
- Toutes les citations dans une langue autre que le français doivent être traduites dans le texte ou en notes.
- Toujours utiliser des espaces insécables avant les signes doubles (; : ? ! %).

**Bibliographie** (placée à la fin de l'article) :

- Nom, Prénom, *Titre* (en italiques), lieu d'édition, éditeur, année d'édition [et si nécessaire : volume (vol.), tome (t.)].

Ex. Deroy, Louis, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

- Nom, Prénom, « Titre de l'article » (entre guillemets), *Titre de la revue* (en italiques), n° (espace avant le chiffre), date, page (s).

Ex. Dumont, Paul : « Francophonie, francophonies », *Langue française*, 85, 1990, p. 35-47.

- Nom, Prénom, « Titre de l'article » (entre guillemets), dans Nom, Prénom (éd.), *Titre du volume collectif* (en italiques), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, page (s).

Ex. Flikeid, Karin, « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Mougeon, Raymond, Beniak, Edouard (éd.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 275-326.